

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 OCTOBRE 2019

**Convoqués : 8**

**Présents : 7**

**Absents : Mr CLENET Rémy**

Monsieur le Maire ouvre la séance à 18h30

Désignation d'un secrétaire de séance : Mme FERNANDES Martine

Le compte rendu du conseil municipal du 28 aout 2019 est approuvé à l'unanimité.

### **Délibérations**

- 1 – Elargissement du dispositif de mise en place du RIFSEEP .
- 2 – Motion contre le projet de la nouvelle organisation des services des finances publiques.  
Déplacement des services des impots d'Uzes et Remoulins sur la commune de Bagnols sur Cèze en 2022 .

### **Affaires communales**

- 3 – Personnels : Point de situation.
- 4 – Environnement/ Cadre de Vie / Urbanisme :
  - Un colombarium et un jardin des souvenirs ont été installé au cimetière.
  - La commission doit se réunir pour fixer les tarifs et préparer le règlement.
  - Enfouissement du réseau électrique, téléphonie et éclairage public jusqu'à la sortie du village, coté Vers, courant novembre.
  - Entretien du chemin de Castillas : prévoir élagage des arbres et suppression de certains, ainsi que le débroussaillage avant été 2020 (3 propriétaires sont concernés ainsi que la Mairie).
  - Tondeuse autoportée est H.S : projet à l'étude d'en racheter une ou de prendre un prestataire pour le faire.
  - Amende de police : une subvention de 5112 € est attribuée au village pour la signalisation (panneaux, marquage, etc...).
  - Eglise : projet à l'étude pour refaire les peintures intérieures.
  - Ecole : intallation d'une alarme attentat le jeudi 24 octobre 2019.
- 5 – Culture / Vie Sociale / Solidarité.
- 6 – Communication :
  - Conseil d'école le 5 novembre à 17H30.
  - APE un nouveau bureau a été constitué
  - Big Zazou : 60 personnes environ étaient présentes.
  - 7 novembre Marché de Noël en journée à la cave Tardieu , avec la chorale Meli Mélo.

### **Intercommunalité**

- 7 – Communauté de Communes : Compte rendu des Conseils Communautaires et des Commissions.

8 – Syndicats Intercommunaux : Compte rendu.

### **Questions Diverses**

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire, lève la séance 21H.